

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Directeur adjoint en charge des Affaires financières et du Contrôle de Gestion

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,4 ou 2,5 (selon le grade) + 0,2 (exercice établissement multi-site)
= 2,6 ou 2,7 (selon le grade)

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Centre Hospitalier Sud Essonne
Dourdan-Etampes

Adresse :

26 avenue Charles de Gaulle
91 150 ETAMPES

Accès par : RN20 (Etampes), A10 (Dourdan)

Personne à contacter :

Christophe MISSE

Directeur

Tel : 01 60 80 79 58

Courriel : cmisse@ch-sudessonne.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Sud Essonne est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2011 des CH de Dourdan et Etampes.

Dans le sud du département, le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de santé présentant une offre complète de soins en médecine, chirurgie et obstétrique. S'il apparaît ainsi relativement isolé, ses missions sont d'autant plus importantes pour cette partie du territoire, où le CH Sud Essonne constitue le seul établissement de recours, en particulier pour la prise en charge des urgences, et notamment sur la zone géographique la plus éloignée d'autres établissements hospitaliers (autour d'Etampes).

Le Projet d'Etablissement 2015-2019 approuvé le 25 juin 2015 par le Conseil de Surveillance comporte dix axes stratégiques majeurs :

1. le regroupement des naissances sur le site d'Etampes et la mise en place d'un Centre Périnatal de Proximité sur le site de Dourdan (déjà réalisé) ;
2. la restructuration et l'extension du secteur de réanimation (+ 2 lits) et d'USC (+ 4 lits) sur le site d'Etampes (opération de restructuration indispensable pour répondre aux besoins de la population, et impérative pour respecter la trajectoire de retour à l'équilibre de l'établissement), axe validé par l'ARS et en cours de mise en œuvre ;
3. le développement des consultations externes et la mise en place d'un plateau centralisé de consultations sur le site d'Etampes (axe également validé et en cours de mise en œuvre) ;

4. le développement des soins ambulatoires, en particulier en chirurgie, et l'ajustement corrélatif des capacités de l'établissement en hospitalisation complète (en cours);
5. l'optimisation du fonctionnement des filières de soins, en développant des partenariats, et en particulier dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire qui s'appuie sur l'élaboration d'un projet médical partagé ;
6. la réorganisation du laboratoire de biologie médicale bi-site, prenant en compte les impératifs liés à l'accréditation par le COFRAC et les besoins des services cliniques, étant entendu que la biologie est considérée par l'Agence Régionale de Santé comme un sujet « supra GHT »;
7. la révision du périmètre des pôles cliniques, afin de rendre plus lisible l'organisation de l'offre de soins de l'établissement, et la mise en œuvre d'un processus de contractualisation interne (déjà réalisé) ;
8. la constitution d'équipes médicales et paramédicales communes au sein des pôles, permettant d'optimiser le fonctionnement des plateaux techniques (blocs opératoires, imagerie, biologie...) et la permanence des soins (gynécologie - obstétrique, réanimation - USC, anesthésie, chirurgie, imagerie...) (en cours) ;
9. la labellisation de la filière gériatrique du Sud Essonne portée par l'établissement (réalisé);
10. la reconstruction de l'EHPAD « Jean Sarran » de Dourdan, nécessitant d'organiser le transfert de l'autorisation de 100 places d'EHPAD situées sur Dourdan vers le Service Essonnien du Grand Age (SEGA).

Le CHSE fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Ile-de-France Sud, GHT de nature coopérative, avec le CH Sud Francilien, établissement support, et le CH d'Arpajon.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

En novembre 2017, le Centre Hospitalier Sud Essonne Dourdan-Etampes compte 644 lits et places. Ses capacités d'hospitalisation se répartissent comme suit :

	Etampes	Dourdan
UHCD	5 lits	4 lits
Médecine	56 lits et 6 places	28 lits et 6 places
Chirurgie	35 lits et 12 places	15 lits et 5 places
Obstétrique	20 lits et 2 places	
Réanimation	10 lits	
USC	6 lits	6 lits
Pédiatrie		16 lits et 2 places
Néonatalogie	6 berceaux	
SSR polyvalents		20 lits
SSR gériatriques	30 lits	6 lits
EVC-EPR		4 lits
USLD	40 lits	30 lits
EHPAD	126 lits	148 lits

Sur l'exercice 2016, l'activité MCO se décomposait comme suit :

- 17 184 séjours dont :
 - 11 013 en hospitalisation complète
 - 4 563 en ambulatoire
 - 1 608 séances

Le CHSE gère un budget principal et 6 budgets annexes (2 USLD, 2 EHPAD, 1 CSAPA-Alcoologie, et 1 DNA) pour environ 100 000 000 € de recettes annuelles.

Le CHSE connaît une situation financière encore dégradée (environ 1 M€ de déficit sur le budget H) qui le conduit à être intégré dans le programme de suivi ARES (Accompagnement Régional des Etablissements Sensibles) déployé par l'ARS Ile-de-France. La trajectoire du CHSE prévoit le retour à l'équilibre en 2019, grâce à la mise en place des actions prévues dans le cadre de son Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF).

Le CHSE a bénéficié de l'appui d'un consultant financé par l'ARS dans le cadre du programme ARES pour élaborer son PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier) et finaliser son PGFP 2016-2020 qui a été approuvé par la tutelle. Les projets PREF et Plan Triennal ONDAM sont pilotés conjointement, en lien avec le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens, afin de permettre une bonne lisibilité par les acteurs et d'en garantir la cohérence et donc l'acceptabilité.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

➡ Liaisons hiérarchiques : Chef d'Etablissement

➡ Liaisons fonctionnelles

⇒ en interne :

- Médecin responsable du DIM
- Président de CME
- Chefs de pôles et cadres de pôles
- Ensemble des services de l'établissement

⇒ relations avec les organismes extérieurs :

- Trésorerie
- Caisse-pivot MSA, CPAM
- Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- ANAP

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le directeur adjoint en charge des affaires financières et du contrôle de gestion est membre de l'équipe de direction chargé de définir, animer et piloter la mise en œuvre de la politique budgétaire, financière et de contrôle de gestion, dans le cadre de la stratégie de l'établissement.

Les missions générales du poste sont les suivantes :

- Proposer, suivre et animer la politique budgétaire, financière et de contrôle de gestion de l'établissement
- Elaborer les documents réglementaires (E.P.R.D., R.I.A., Compte Financier, C.A.R.) pour sept budgets (un budget principal d'environ 80 M € et six budgets annexes)
- Impulser les mesures d'économies nécessitées par le contexte budgétaire et suivre le plan de retour à l'équilibre ARES ainsi que tout autre plan d'efficience
- Proposer et mettre à disposition les outils de pilotage internes et de suivi de l'activité, notamment dans le cadre de la gestion par pôles

- Encadrer les services des Admissions/Caisses Externes sur les deux sites.

Dans le cadre de la gestion interne de l'organisation en pôles d'activité, le directeur adjoint en charge des Affaires Financière et du Contrôle de Gestion est également positionné comme directeur référent d'un pôle de l'établissement.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- Expérience en tant que directeur adjoint en charge des finances dans un autre établissement public de santé

Connaissances particulières requises / prévues :

- connaissances générales acquises lors de la formation DH à l'EHESP
- formation continue sur les finances et le contrôle de gestion

Compétences professionnelles requises / prévues :

- savoir diriger, négocier, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur sa capacité de jugement
- savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire
- savoir définir les priorités et gérer les urgences
- avoir une vision stratégique de son domaine de compétence
- savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons
- savoir animer une équipe et susciter l'adhésion en interne comme avec les partenaires extérieurs

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- astreintes administratives
- prime afférente pour le logement (logement de fonction ou doublement de la part « fonction » de la PFR)